





WEBINAIRE D'ÉCHANGES: CONSTRUIRE, LABELLISER & FINANCER SON PAT

23 mars 2021



QUELQUES RÈGLES PRATIQUES ©



- ☐ Maintenir le micro fermé pour éviter les bruits parasites
- ☐ Indiquer le nom de sa structure pour faciliter les échanges
- ☐ Utiliser les interactions en bas de l'écran pour interagir durant le webinaire
- ☐ Utiliser le chat pour pouvoir échanger et discuter



ORDRE DU JOUR: 4 TEMPS

- Construction du PAT et dispositif de labellisation
- Avancement des PAT en Région Partage sur les projets
 - Actualités sur les financements
 - Attentes vis-à-vis du réseau prochains RDV





ELABORATION DU PAT



Démarche du Projet territorial

Volonté politique Périmètre Diagnostic transversal et partagé

Enjeux Défis Stratégie Objectifs Programme d'actions Animation

Mesure des impacts

Portage du projet : instance de gouvernance

ARBRE DE QUESTIONNEMENT - CONSTRUIRE LE PAT --SOURCE CAP RURAL ATELIER"DÉMARRER UN PAT" RÉSEAU NORMAND JUIN 2020

DISPOSITIF DE RECONNAISSANCE DU MAAF: PAT LABELLISÉ

- 2 niveaux suivant l'avancement du projet
 - Niveau 1 : projets collectifs émergents (3 ans maxi)
 - Niveau 2 : mise en œuvre d'actions opérationnelles pilotées par une instance de gouvernance établie (5 ans - renouvelable)

DISPOSITIF DE RECONNAISSANCE LABELLISATION DU PAT



- 4 prérequis :

- Portage du projet : porteur bien identifié (au moins une collectivité locale) légitime pour intégrer plusieurs acteurs et enjeux
- Démarche collective : acteurs du système alimentaire, concertation acteurs et citoyens, animation
- Transversalité de la démarche : prise en compte des différentes fonctions du système alimentaire (agricole, alimentaire, environnement, social, culture, santé...) et articulation avec autres politiques (PCAET, CLS, CRTE...)
- Prise en compte des objectifs des programmes régionaux : 'développement agriculture durable ' et plan national Alimentation
- critères de reconnaissance (diagnostic partagé, programme d'actions dont lien avec objectifs PNA, engagement des partenaires, pérennité du projet, évaluation)
- Labellisation demandée pour tout financement au Plan de relance (-> dossier d'engagement niveau 1 à déposer avant ou au moment de la demande de subvention)

PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION



Rappel des objectifs du PNA

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Amélioration de la qualité nutritionnelle et diversification de l'offre alimentaire

Lutte contre la précarité alimentaire

Information du consommateur

Justice sociale

Education à l'alimentation de la jeunesse

Mise en valeur du patrimoine alimentaire

Education alimentaire



ÉLABORER UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ



ÉLABORER UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ



Modalités du diagnostic adaptées au territoire :

Méthode et animation pilotée par le porteur PAT

Appui externe (bureaux études, consulaires, administrations, associations locales...)

Contenu : à adapter en fonction des enjeux et politiques locales A minima : panorama du système alimentaire (offre/besoins dt restauration collective), identification des acteurs, enjeux

<u>Atelier "diagnostic" réseau normand 2019</u> <u>https://rnpat.fr//theme_ressource/elaborer-un-pat/</u>

 Concertation – construction collective mobilisation du territoire

enquêtes en ligne, ateliers de travail/thèmes, entretiens qualitatifs...,

Construction vision prospective

Diagnostic prévu

construction vision prospective forum alimentation

Niveau 2

Diagnostic réalisé, partagé ou éventuellement mis à jour

ou en cours



STRUCTURER ET ÉTABLIR UNE GOUVERNANCE



STRUCTURER ET ÉTABLIR UNE GOUVERNANCE



parties prenantes

instances

finalités

fonctionnement
...

QUELQUES CLÉS:

- Mise en place dès l'émergence (peut évoluer ensuite)
- Une gouvernance élargie multi-acteurs issus du territoire (voire d'autres partenaires)
- Identifier des acteurs pouvant agir comme un « trait d'union » facilitant l'interconnaissance
- Mettre en dialogue des acteurs aux cultures, attentes et intérêts différents voire contradictoires



STRUCTURER ET ÉTABLIR UNE GOUVERNANCE

Pour en savoir +

EXEMPLE DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE : CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Pilotage

Comité technique : Caen La Mer – AUCAME- CRAN

Animation

Instance plénière

Atelier 1

Atelier 2

Atelier 3

Atelier 4

Atelier 5

Atelier 6

Instance plénière : Stratégie

Conférence stratégique participative de l'alimentation

Partage Mobilisation Accompagnement Structure de gouvernance métropolitaine

Orientations du programme d'actions - Suivi & évaluation

Diagnostic

Mise en eouvre

STRUCTURER ET ÉTABLIR UNE GOUVERNANCE

Pour en savoir +

EXEMPLE DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE (33)

Comité de l'Alimentation

- Ouvert à tous pour exprimer la vision et la politique alimentaire du territoire
- Se réunit plusieurs fois par an dans des groupes de travail thématiques (question spécifique des acteurs locaux coordonnés par un groupe d'animateurs)

Comité de pilotage

- Regroupe les financeurs du projet, les élus locaux et les représentants du Comité de l'Alimentation
- Définit les temps de rencontre, la faisabilité des actions proposées et des chefs de file pour chaque action

Comité d'animation

- Permet la participation et la mobilisation des acteurs locaux
- Garantit une transmission ascendante
- Fait le **pont** entre les 2 comités
- Accompagne les groupes de travail

COPIL dédié au foncier

- Rassemble les partenaires techniques plusieurs fois par an
- Partage d'informations et de connaissances
- Acteurs liés par une convention d'objectifs





DE LA STRATÉGIE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS



DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE SON PROGRAMME D'ACTIONS



DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE SON PROGRAMME D'ACTIONS



DES POINTS DE VIGILANCE

Caractère opérationnel du programme : cohérence avec le diagnostic, pilotage, liens avec autres territoires

Prise en compte des objectifs du PNA: justice sociale, éducation alimentation, lutte /gaspillage, reterritorialisation de l'alimentation

Niveau 1

Plan d'actions
prévu ou en
cours
COPIL mis en
place ou prévu
Présence
effective ou
prévue d'un
animateur

Niveau 2

Plan d'actions rédigé et phasé et actions en cours

COPIL en place et effectif

Mise à disposition d'un animateur à plein temps ou partiel

Pérennité du projet : stratégie formalisée, moyens financiers adéquats, gouvernance

Niveau 1

Réflexions et démarches envisagées. Attention particulière à la restauration collective

Niveau 2

Mise en œuvre d'actions dont obligatoirement sur la restauration collective & intégration de nouvelles thématiques non engagées

Niveau 1

Engagement formalisé de partenaires (lettre de soutien)

Niveau 2

Documents signés attestant de l'engagement de partenaires (moyens)



ÉVALUER SON PROJET



ÉVALUER SON PROJET



COMMENT ÉVALUER?

- Indicateurs de moyens
- Indicateurs de résultats

Par action

- Indicateurs évaluant une action spécifique de la démarche
- Ex. : action appro local en restauration collective

Par Thématique /enjeu

- Indicateurs liés à un secteur du PAT (économie, social, environnement, foncier, ...) ou à un public
- Ex : actions contre la précarité alimentaire

Conduite du PAT

- Approche transversale grâce à des indicateurs de suivi de la démarche PAT
- Ex. : actions de communication, taux de participation, % d'actions finalisées

PAR QUI?

- En interne (porteur PAT)
- Par un tiers
- Par les partenaires du projet

QUAND?

- En amont :indicateurs
- Durant : phases/programme
- Postérieure à une action

Niveau 1 Réflexions en cours

Niveau 2

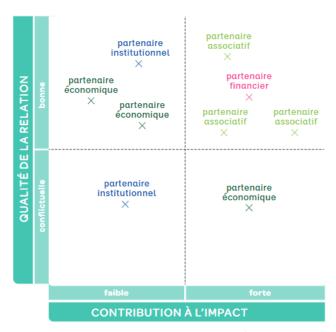
Présence d'indicateurs de suivi pertinents. Si possible : dispositif d'évaluation opérationnel

ÉVALUER SON PROJET

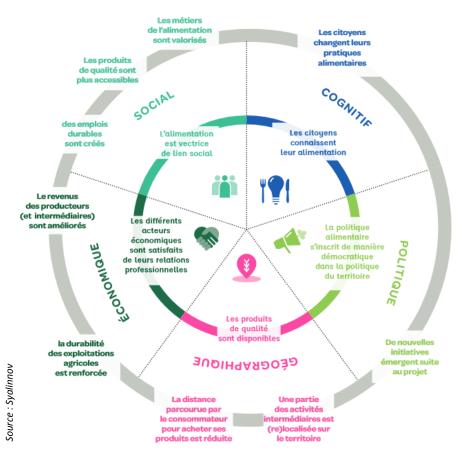
Pour en savoir +

EXEMPLES D'OUTILS

Grille d'analyse de durabilité du système alimentaire



Matrice partenariale





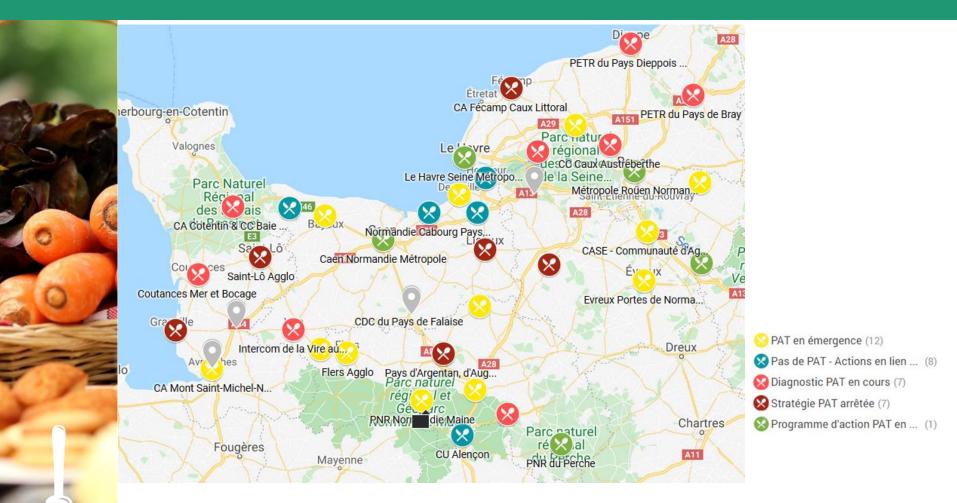


AVANCEMENT DES PROJETS NORMANDS

Partage des programmes en cours de construction



AVANCEMENT DES PROJETS NORMANDS

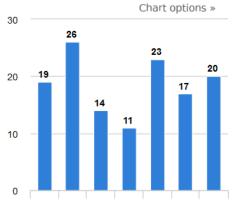


A conforter avec les remontées du terrain pour la mise à jour de la carte des PAT

AVANCEMENT DES PROJETS NORMANDS



Sur quelle(s) thématique(s), souhaiteriez-vous développer les échanges au sein du réseau.



alimentation et santé	19
filières locales- économie agricole -logistique	26
foncier, installation, planification urbaine	14
valorisation des produits, tourisme, gastronomie	11
économie circulaire, lutte contre le gaspillage alimentaire	23
actions sociales, lutte contre la précarité alimentaire	17
environnement, alimentation et pratiques durables	20

Partage d'expériences :

Quels sont les projets en cours d'étude ou lancés sur votre territoire ?

Sur la thématique :

Filières locales, économie agricole, logistique

Objectif : initier au sein du réseau une démarche de capitalisation sur les projets – foire aux questions et annuaire



https://rnpat.fr//theme_ressource/deployer-un-pat-par-champ-thematique/



ACTUALITÉS SUR LES FINANCEMENTS





MESURE 13 A - VOLET NATIONAL - PNA ÉMERGENCE DE PAT

<u>Pour en savoir +</u>



Cibles

• Porteur(s) de PAT labellisés ou en cours de labellisation

Critères

• Projet < **36 mois**

• Ne pas avoir reçu de soutien lors des précédents AAP nationaux

Dépenses éligibles

- Dépenses directes et indirectes et investissements matériels : prestataires études, poste animateur, communication...
- Montant d'aide maxi : 100 000 €

Échéances

- Jusqu'au 15 avril
- Instruction DRAAF

8 projets déposés pour le 1^{er} AAP en début d'année

Pour en savoir +

MESURE 13 A - VOLET NATIONAL - PNA - ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS



Cibles

Critères

Dépenses éligibles

Échéances

- Tout porteur de projet
- Projet < **24 mois**
- Doit s'appuyer sur un dispositif déjà mis en place et ayant fait ses preuves (essaimage) ou mettre en avant l'aspect novateur du projet (actions concernant les thématiques du PNA : justice sociale, éducation alimentaire, accompagnement des PAT)
- Dépenses directes et indirectes et investissements matériels
- Projet ne peut être financé à plus de 70% de la subvention demandée (montant d'aide maxi : 70 000€)
- Jusqu'au 15 avril
- Instruction DRAAF



<u>Pour en savoir +</u>

MESURE 13 B - VOLET LOCAL - INVESTISSEMENTS DANS LE CADRE DE PAT



Objectif



• Faire des **territoires** des **moteurs** de la **relocalisation de l'agriculture** et d'une **alimentation saine**, **sûre et durable**

Cibles



• Porteur(s) de PAT **labellisés ou en cours de labellisation** ou partenaire(s) associé(s) avec courrier de reconnaissance du PAT

Dépenses éligibles

- Investissements matériels (ex : outil de transfo, magasin de producteurs...) et immatériels (ex : étude faisabilité, formation, communication...pour PAT labellisés ou en cours de labellisation pour amplifier les politiques
- Investissement immatériels pour les PAT encore émergents (sous réserve de crédits disponibles)
- Taux -> 40 % (Inv matériels), -> 80 % (Inv immatériels) selon les régimes d'aide concernés (enveloppe : 4,4 millions€)

Échéances

- 4 dates à retenir : 26 mars, 21 mai, 20 août et 15 octobre
- Durée du projet : 36 mois
- Instruction DRAAF

Pour en savoir +

MESURE 14 – PLAN DE SOUTIEN AUX CANTINES SCOLAIRES DES PETITES COMMUNES



Objectif

• Accompagner et accélérer l'application de la loi Egalim dans les cantines des écoles primaires de petites communes

Bénéficiaire

• Communes bénéficiant de la fraction cible de la DSR en 2020

Dépenses éligibles • Matériels pour stocker et cuisiner des produits frais, investissements immatériels, prestations intellectuelles

 Plancher min. 1 500€ et plafond déterminé selon le nombre de couverts servis

Échéance

- Jusqu'au **31 octobre**
- Instruction ASP

Possibilité pour un EPCI de déposer un projet pour plusieurs cantines de son territoire



<u>Pour en savoir +</u>

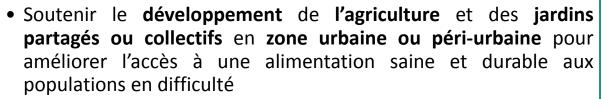
MESURE 11 VOLET LOCAL - « JARDINS PARTAGÉS ET COLLECTIFS »





Cibles

Dépenses éligibles



- Collectivités territoriales, associations ou bailleurs sociaux
- 58 communes éligibles dans la Manche
- Dépenses d'investissements matériels et immatériels
- Min. d'aides : 2 000€ sauf Orne : 1 000€. Plafond de 50% pour les collectivités & 80% pour les bailleurs sociaux
- Instruction : DDT/DDTM

Département	Enveloppe	Calendrier
Eure	110k€	15/02 – 15/04
Manche	90k€	15/03 – 15/04
Orne	50k€	05/03 – 15/04
Seine-Maritime	320k€	01/03 – 12/04



Pour en savoir +

MESURE 12 VOLET LOCAL – ALIMENTATION LOCALE ET SOLIDAIRE



Objectif

Cibles

Vigilance

Dépenses éligibles • Soutenir le développement de **projets locaux** permettant **l'accès** à des **produits frais et de qualité**, en particulier aux **populations isolées ou modestes**

- Producteurs, associations, start-up, TPE, PME, communes, et intercommunalités
- Projet réalisé dans l'année 2021 et avant le 1^{er} décembre dans la Manche
- Dépenses d'investissements matériels et immatériels
- Instruction DDT/DDTM

Département	Enveloppe	Calendrier
Eure	240k€	15/02 – 15/04
Manche	230k€	12/03 – 15/09
Orne	190k€	05/03 – 15/04
Seine-Maritime	410k€	01/03 – 31/05

Calvados: ouverture prévue mi avril





LES AIDES DE LA RÉGION NORMANDIE

Pour en savoir +

AMI STRUCTURATION DE LA LOGISTIQUE DES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES



Objectif
Bénéficiaire
& échéance

Attention

- Optimiser la chaîne logistique des circuits courts et initier des projets novateurs
- Ouverts à tous les profils de porteurs de projet jusqu'au 31 mars
- Meilleure interconnaissance des acteurs de la logistique et agricole
- Plus grande connaissance des flux existants et des empreintes carbone
- Organisation professionnelle de la logistique de l'amont à l'aval
- Meilleure appréhension des coûts logistiques et aspects règlementaires
- Modèle économique viable à moyen terme



LES AIDES DE LA REGION NORMANDIE



SUBVENTION CRÉATION, DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DES CIRCUITS COURTS



Actions

Bénéficiaires

Dépenses éligibles

Échéance

- Création et développement de circuits courts et marchés locaux
- Promotion de circuits courts et/ou de marchés locaux pour la connaissance, l'appropriation des producteurs, distributeurs et acheteurs
- Nécessité d'avoir au moins 2 bénéficiaires
- Frais de personnel, de communication, de diffusion ou de déplacement, achats de fournitures, consommables et matériels...
- Taux d'aide : 80 %
- Plancher min. 15 000€ et plafond max. 80 000€
- Nouvel appel à projet à partir du 12 avril





LES INFOS DU RÉSEAU



LES INFOS DU RÉSEAU

LE RÉSEAU

 Mis en place par la DRAAF et animé par la Chambre d'Agriculture de Normandie en lien avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable

Missions:

- Un guichet régional d'**information** et relais des travaux et dispositifs nationaux/régionaux
- Un lieu d'**échange** : partage de projets, de bonnes pratiques et outils utiles aux porteurs de PAT
- Un porte-parole de la dynamique régionale sur les PAT + remontée des besoins (RnPAT,)

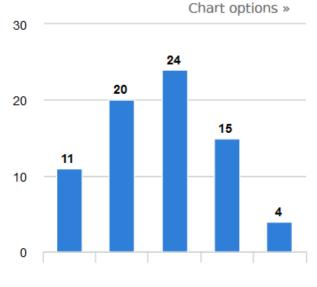


LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- > Atelier dédié à l'animation en juin
- ➤ Un atelier thématique en sept/octobre
- Une plénière en fin d'année pour revenir sur la dynamique des PAT en Normandie
 - ➤ 4 newsletters : 1/trimestre

LES ATTENTES EXPRIMÉES

Sous quelle forme souhaitez-vous échanger au sein du réseau ?



atelier en présentiel	11
webinaire	20
alternance visio et présentiel	24
lettres d'information	15
autres propositions	4



CONTACTS

Valérie GENOUVILLE, Chambre d'Agriculture, animatrice du réseau régional. Tél : 02 35 59 47 21 - 06 72 48 97 78 valerie.genouville@normandie.chambagri.fr

Sabine JULIEN, DRAAF, Chargée de projets Politique de l'Alimentation Tél.: 02 31 24 99 63 <u>sabine.julien@agriculture.gouv.fr</u>



